

RENTE

La proposition d'impôt sur la fortune improductive remet en débat la figure honnie du rentier. Pourtant, la rente n'a pas toujours été décriée, loin de là

HISTOIRE D'UNE NOTION

Synonyme d'argent acquis sans mérite et dénué d'utilité productive, la rente est de ces notions qui semblent porter une cible dans le dos. Elle hante les esprits des penseurs de l'économie, discipline qui ne craint rien tant que la paralysie. Or, la rente c'est précisément cela : de l'argent capté par ceux « qui aiment à recueillir là où ils n'ont pas semé », tels que les décrivait Adam Smith en 1776 dans *La Richesse des nations*. Pour aggraver son cas, elle est accusée d'être accumulée sans être réinvestie dans les circuits productifs.

En 2016, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, déclarait préférer le risque à la rente, prônant une taxation des successions plutôt que l'impôt sur la fortune. En avril 2024, Gabriel Attal, alors premier ministre, faisait de la « taxation des rentes », et plus précisément de la « rente de situation », une mission en soi. Une dissolution et quatre gouvernements plus tard, l'idée continue d'être promue. Adoptée par l'Assemblée nationale le 31 octobre, une réforme propose de

transformer l'impôt sur la fortune immobilière par un impôt sur la fortune improductive, qui ne toucherait pas le « patrimoine utile à l'économie », d'après l'expression de l'ancien ministre Marc Pesneau (MoDem). Mais si la rente semble faire l'unanimité contre elle, il n'en a pas toujours été ainsi. Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, le prêt à intérêt (l'« usure ») est certes condamné par l'Église, mais pas les revenus tirés de la terre, alors principal capital. Ainsi, le seigneur engrange le cens. « Il a le droit et le devoir de protéger ses dépendants, et c'est à ce titre qu'il perçoit ses rentes », explique Anne-Laure Alard-Bonhoure, maîtresse de conférences à l'université Paris-I. Tant que la rente reste coutumière, elle n'est pas contestée. Elle joue un rôle structurant. Dépensée en plaisirs de la table et autres ornements ostentatoires par les seigneurs, elle alimente tout un pan de l'économie. À l'époque, personne ne songerait à la qualifier d'improductive.

Le mot « rentier » est encore très peu utilisé, constate la chercheuse : « L'idée du rentier qui ne travaille pas, et profite de ce qui a été fait avant lui, est essentiellement une construc-

tion d'historien. Lorsque l'on trouve des traces du mot « rente » dans les comptes seigneuriaux, cela désigne surtout une forme d'endettement : le seigneur endetté est amené à payer ce qui est désigné comme une rente supplémentaire, ce qui est donc très éloigné du sens actuel du terme. »

La bascule de l'Encyclopédie

À partir du XVI^e siècle, la rente désigne avant tout un titre qui permet à l'État de trouver des fonds, et aux créanciers de placer leur argent de façon relativement sûre. Si, au XVII^e siècle, les guerres de Louis XIV sont largement financées par la vente de rentes aux particuliers, c'est à partir de la guerre de Sept Ans (1756-1763), qu'elles se démocratisent, au fur et à mesure que la population s'enrichit. Et, là encore, cela se passe dans un relatif consensus, qu'explique Marie-Laure Legay, historienne, professeure à l'université de Lille : « La dimension péjorative du terme vient du fait que le rentier vit uniquement de sa rente. Or, au XVIII^e siècle, les rentiers ne sont pas oisifs, ce sont des gens plutôt aisés qui travaillent et cherchent à diversifier leurs revenus ou à sécuriser leurs vieux jours. »

La figure du rentier ne perdait rien pour attendre. En 1751, l'Encyclopédie en fait « un sujet inutile, dont la paresse met un impôt sur l'industrie d'autrui ». La perception de la rente bascule. Sous la Convention, « les sans-culottes, qui sont des artisans, des maîtres de métiers, attachés à leur savoir-faire, dénoncent comme un ennemi potentiel celui qui n'a pas de métier mais touche 3 000 livres de rente », raconte Marie-Laure Legay. La rente devient le revenu de celui qui ne contribue pas à l'intérêt général.

Côté critique, les économistes ne sont pas en reste. En 1817, l'économiste David Ricardo mène la charge : plus la population croît, plus la terre se fait rare, entraînant une hausse de la rente versée aux propriétaires, qui perçoivent ainsi une part de plus en plus importante du revenu national. Surtout, la rente risque de précipiter l'économie dans un état stationnaire. Pour les économistes dits « classiques », il n'est de richesse que ne circule.

Au fur et à mesure que la structure des sociétés évolue, que les fortunes passent d'immobilières à une forme financière plus mobile, la rente est perçue comme « un archaïsme, un résidu de féodalité », explique Patrick Mardellat, professeur des universités à Sciences Po Lille. Elle devient indissociable de la notion de pouvoir, et sa condamnation se fait sociale et politique.

En 1936, John Maynard Keynes transpose cette critique à la finance. Détenir des actions passe encore, des titres de dette publique en revanche, voilà qui dépasse l'entendement, dans la mesure où cela ne crée pas d'emplois. Keynes prône des taux d'intérêt réels bas pour « euthanasier les rentiers ». Mais s'en prendre à ces derniers a un prix. Honoré de Balzac, dans sa *Monographie du rentier* (1841), le rappelle avec l'ironie qu'on lui sait : « Le Rentier est admirable en ce sens qu'il remplit les fonctions du chœur antique. Composé de la grande comédie sociale, il pleure quand on pleure, il rit quand on rit, il chante en ritournelle les infortunes et les joies publiques. (...) Otez le Rentier, vous supprimez en quelque sorte l'ombre dans le tableau social. » À l'époque de l'écrivain, cette ombre était immense : 80 % du patrimoine des Français provenait de l'héritage. ■

ALINETTE HUVINE

CHRONIQUE | PAR BARRY EICHENGREEN

Le Japon, ce canari dans la mine de la dette mondiale

Les marchés obligataires mondiaux ont été ébranlés par les propos du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Kazuo Ueda, qui a soulevé le 1^{er} décembre, l'hypothèse d'une hausse prochaine des taux d'intérêt. A priori, les déclarations mesurées d'un raisonnable banquier central ne devraient pas avoir cet effet. Seulement voilà, la BoJ est aujourd'hui le canari dans la mine de charbon. Une hausse des taux au Japon pourrait indiquer que d'autres économies lourdement endettées, dont les États-Unis, seront prochainement poussées à leur tour à augmenter leur taux, avec toutes les conséquences néfastes que cela implique.

La dette publique japonaise totale, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), est de l'ordre de 230 %, soit le double des niveaux américain et français. Cela ne posait pas de problème tant que les taux d'intérêt se situaient aux alentours de zéro. Si, en revanche, les taux d'intérêt augmentent, pour atteindre, disons, 4 %, le service de la dette pèsera lourd.

Il n'existe pas de solution facile au problème de la dette japonaise. La part des impôts dans le PIB japonais est supérieure à la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La population âgée rend difficile tout effort de réduction des coûts des pensions de retraite et des soins de santé. Enfin, comme d'autres pays, le Japon est aujourd'hui confronté à des pressions géopolitiques qui l'incitent à dépenser davantage pour sa défense.

La seule issue consiste à accroître le dénominateur du ratio d'endettement : le PIB. La relance budgétaire entreprise par la première ministre, Sanae Takaichi, a pour objectif de dynamiser la demande par des aides à la consommation d'électricité ou des versements aux ménages avec en-

fants. La question est de savoir comment dynamiser l'offre. À cet égard, une plus grande ouverture à l'immigration serait bénéfique, tout comme la mise en œuvre de politiques d'accroissement de la participation des femmes et des seniors au marché du travail, de requalification des travailleurs âgés, de déréglementation du secteur des services, ainsi que d'incitation fiscale à la modernisation des petites et moyennes entreprises. Mais, du côté de l'offre, le Japon agit lentement, voire pas du tout.

Ce qui se passe au Japon a des conséquences au-delà du pays, par deux principaux canaux. Premièrement, si les rendements des obligations d'État japonaises augmentent, elles deviendront plus attractives que les produits concurrents comme les bons du Trésor américain, ce qui exercera une pression à la hausse sur les taux d'intérêt des autres pays. Deuxièmement, plus le Japon éprouvera des difficultés à gérer sa dette, plus les investisseurs commenceront à douter de la solidité des autres pays lourdement endettés.

Réduction des dépenses publiques
Les États-Unis ont l'avantage de disposer d'une solution simple, dans la mesure où la part des impôts dans leur PIB est inférieure à la moyenne de l'OCDE. En combinant le serait-ce que la moitié de l'écart qui les sépare de la moyenne des économies développées, ils pourraient stabiliser leur ratio d'endettement. Mais l'administration Trump cherche à remédier au problème du déficit en réduisant les dépenses publiques : elle taille dans les muscles plutôt que dans la graisse, en amputant les dépenses publiques et universitaires dans la recherche et les services publics essentiels à la croissance de la productivité. Absolument aucun progrès n'a été réalisé pour améliorer le solde budgétaire.

Que faire ? Imposer les milliardaires ne permettra pas de combler le déficit budgétaire, ni de parer à ces dangers.

LE GROENLAND, UNE ÎLE CONVOITÉE



ALORS TU VEUX ACHETER LE GROENLAND...
d'Elizabeth Buchanan, Saint Simon, 128 p., 21,80 €

LIVRE

La chercheuse australienne Elizabeth Buchanan raconte la trajectoire historique et géopolitique du Groenland, un territoire devenu l'un des points chauds du XXI^e siècle dans *Alors tu veux acheter le Groenland...* (Saint-Simon, 128 pages, 21,80 euros). La spécialiste des enjeux géopolitiques explique pourquoi cette immense île arctique suscite un intérêt croissant de la part des grandes puissances, en particulier des États-Unis.

L'autrice retrace l'histoire longue de cette « terre verte », depuis l'arrivée de l'explorateur norvégien Erik le Rouge au X^e siècle jusqu'à son arrimage au sein du royaume de Danemark par le traité de Kiel en 1814. Mais déjà la convoitise américaine est là : bien avant Donald Trump, les États-Unis avaient tenté d'acquiescer le Groenland juste après avoir acheté l'Alaska en 1867. Si ces tentatives ont toutes échoué pour l'instant, elles montrent que Washington n'a jamais cessé de considérer l'île comme faisant partie de leur sphère d'in-

fluence. L'autonomie accordée par le Danemark en 2008 survient alors que l'impérialisme revient hanter la planète.

Différents scandales

C'est de fait la flambee des marchés après la victoire de Donald Trump, en 2024, qui a remis le Groenland au cœur des spéculations. Derrière la rhétorique provocatrice se cache un calcul économique et géopolitique. Le président américain et ses conseillers mettent en avant la sécurité nationale, l'accès aux minerais critiques, les nouvelles routes maritimes ouvertes par la fonte de la banquise et le rôle crucial de la base américaine spatiale de Pituffik. Si Elizabeth Buchanan juge peu probable une prise de contrôle militaire, elle estime plausible un renforcement massif de la présence américaine et un regain d'investissements étrangers.

Elle insiste également sur le contexte interne de cette île. Les relations entre Copenhague et Nuuk restent en effet tendues, après les révélations sur les différents scandales qui ont éclaboussé la politi-

que danoise conduite envers les populations autochtones dans la seconde moitié du XX^e siècle : que ce soit l'expérience dite « des petits Danois », où de nombreuses familles inuites se sont vu retirer la garde de leurs enfants par les services sociaux danois, puis les campagnes forcées de contraception. Cette maltraitance a réveillé un désir d'indépendance. Aujourd'hui, elle apparaît comme la trajectoire la plus évidente, mais ses modalités restent floues.

L'autrice passe en revue plusieurs scénarios concernant l'avenir de l'île : statu quo, indépendance ou même intégration accrue aux États-Unis. L'ouverture de l'Arctique sous l'effet du réchauffement climatique devrait transformer la région en « prochain grand foyer géopolitique », avant les tensions entre puissances occidentales et leurs rivaux autoritaires. Dans ce contexte, le risque est grand pour les près de 57 000 liens d'être dépassés par ces enjeux de pouvoir, alors que la population est inférieure à celle de la ville de Montauban. ■

ALAIN BEUVE-MÉRY

Budget et dettes | PAR SELÇUK

